

Bilan simplifié de la section ST PAYS DE LOIRE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	15064	15064
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	-5285	-4578
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-1383	-707
					Total(1)	8396	9780
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	8396		8396	9780	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	8396	0	8396	9780	total(1+2+3+4+5)	8396	9780

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	18108	8621	Produits d'exploitation(1)	16527	9209
achats	1508	1678	Cotisations	4976	4919
autres charges externes	0	60	Subventions	0	3684
autres services extérieurs	2126	4145	Autres produits	11551	52
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	554
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	14473	2738			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	198	0
Charges exceptionnelles(3)	0	1295	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		0
			des exercices antérieurs(4)	0	
total(1+2+3+4)	18108	9916	total(1+2+3+4)	16724	9209
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-1383	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la Section Territoriale des Pays de Loire Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 8 396 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 1 383 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 0 salarié

Bilan des ressources de la section ST PAYS DE LOIRE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	4 975,65 €
Reversement de cotisations.....	3 898,92 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	11 551,14 €
Produits financiers percus.....	197,53 €
Total des ressources.....	12 825,40 €